

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON**

PAIX - TRAVAIL - PATRIE
PEACE - WORK - FATHERLAND



**MINISTRE DES FINANCES
MINISTRY OF FINANCE**
=====

**DISCOURS D'OUVERTURE
DE LA CONFERENCE ANNUELLE DES RESPONSABLES DES
SERVICES CENTRAUX, DECONCENTRES ET EXTERIEURS DU
MINISTRE DES FINANCES**

Yaoundé, le 31 Janvier 2018

ALAMINE OUSMANE MEY
MINISTRE DES FINANCES

- ❖ **Madame et Messieurs les Ministres,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,**
- ❖ **Chers Partenaires au Développement,**
- ❖ **Chers Partenaires du Monde de l'Entreprise,**
- ❖ **Monsieur le Secrétaire Général,**
- ❖ **Messieurs les Inspecteurs Généraux,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Directeurs,**
- ❖ **Distingués Invités,**
- ❖ **Mesdames, Messieurs,**

C'est avec un réel plaisir que je voudrais en premier vous souhaiter une très chaleureuse bienvenue dans cette auguste salle de l'emblématique Palais de Congrès de Yaoundé. Je me réjouis, comme vous pouvez certainement l'imaginer, de ce que la dimension traditionnelle de notre rencontre est davantage valorisée par votre présence qui nous honore immensément.

Évidemment, mes remerciements vont tout d'abord aux collègues, membres du Gouvernement, pour leur présence à nos côtés nonobstant les contraintes de la charge dont ils ont la lourde responsabilité. En plus de rehausser l'éclat de cet important événement, votre présence est assurément l'expression vivante et agissante de la solidarité gouvernementale.

J'adresse un salut tout particulier à nos partenaires techniques et financiers au développement. Notre riche et fructueuse coopération en 2017, grâce à votre soutien inlassable, est appelée à se poursuivre en cette année nouvelle. Ensemble, nous la voulons encore plus prospère. Le Cameroun sait pouvoir compter sur vos appuis nombreux et multiformes dans sa marche irréversible vers le statut de pays émergent à l'horizon de 2035.

Je loue spécialement la présence parmi nous des partenaires du secteur privé. Vous êtes les dignes ingénieurs en charge du moteur de la croissance économique de notre pays. Le contexte macro-économique difficile de 2017 n'a pas freiné l'élan le vôtre dans la création de la richesse et de l'emploi. Trouvez en ces mots l'expression de notre gratitude ainsi que l'invitation à entretenir plus qu'auparavant cette résilience entrepreneuriale.

J'adresse enfin un salut très cordial à tous ces collaborateurs des services centraux, déconcentrés et extérieurs ici présents. M'adresser à vous a toujours été un privilège singulier. Je mesure naturellement la portée de ce

moment de communion. Vos actions dans le temps et dans l'espace traduisent de manière visible l'exécution harmonieuse des missions publiques confiées à notre département. Soyons-en fiers.

**Excellences,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi à présent de poursuivre mon propos par une interrogation. A savoir: **Pourquoi une conférence annuelle des services du ministère des finances?** Question tout à fait ordinaire me diriez-vous puisque de mémoire, nous avons toujours eu à le faire. Oui c'est vrai.

Une autre réponse, probablement d'un payeur dans les services extérieurs, serait que cette rencontre permet de suivre les délégations de crédit du nouvel exercice et de récupérer les documents administratifs et comptables. Tout à fait acceptable.

Pour tel contrôleur financier régional ou agent comptable, c'est une opportunité idoine pour évoquer avec les supérieurs hiérarchiques les difficultés dans les relations avec les ordonnateurs de la dépense publique. Aucun tort à cela.

Dans la sphère privée, le dirigeant de telle entreprise voudrait à l'occasion porter à l'attention du chef de département des difficultés en relation avec les Impôts, la Douane ou le Trésor. Quoi de plus normal.

Mais, bien au-delà de toutes ces préoccupations fort légitimes ayant en commun un caractère essentiellement opérationnel, la conférence annuelle est surtout un moment de réflexion. Il s'agit de ce regard sur soi-même. Ce regard critique qui se nourrit du passé et se projette dans le futur pour le pétrir de la plus belle des manières possibles. **Réflexion sur le futur est certainement le leitmotiv.**

S'agissant de cette année, les grands contours de ce futur nous ont été révélés par le **Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA** dans Son Message à la Nation le 31 décembre 2017. Je voudrais penser que le passage ayant le plus inspiré le sujet de notre réflexion de ce jour est celui-ci, je cite :

«....Dans le cadre de ses efforts pour faire face à cette situation, le Gouvernement a conclu en juin 2017 avec le FMI, un Programme Economique et Financier appuyé par une Facilité Élargie de Crédit (FEC). Ce programme devrait avoir dès 2018 un impact positif sur notre croissance. Nous allons à cet égard poursuivre nos efforts en faveur de l'optimisation de la collecte des revenus de l'Etat et de la rationalisation de la dépense publique. Une attention particulière sera accordée à la situation des PME, notamment pour ce qui est du règlement prioritaire de la dette qui leur est due, comme de l'amélioration de leur accès au financement ». Fin de citation.

Le thème retenu par le Comité d'Organisation de la présente Conférence Annuelle, à savoir : « **Consolidation budgétaire et Financement des PME pour un Programme Economique et Financier réussi** », nous permettra sans aucun doute d'apporter notre modeste contribution à l'édification d'une Nation animée par le désir ardent d'un développement économique et social harmonieux. Réussir, c'est ce que nous voulons.

❖ **Excellences,**

❖ **Mesdames et Messieurs,**

Il vous souvient certainement qu'au sortir du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC, le 23 décembre 2016, ici à Yaoundé, à l'initiative du Président de la République, **S.E. Monsieur Paul BIYA**, la décision avait été prise d'apporter **une réponse cohérente et concertée à la situation économique, financière et monétaire difficile que traverse la zone**.

L'objectif principal affiché, en plus de préserver la politique de change commune, était de rétablir les équilibres budgétaires et extérieurs en réduisant les déficits. Ce faisant la dette publique établie à 30% du PIB garderait également une trajectoire soutenable.

Dans le droit fil de l'esprit communautaire de Yaoundé, sur la base duquel 21 résolutions ont été adoptées, **le Cameroun a élaboré son programme économique et financier pour une consolidation budgétaire ciblée et maîtrisée tout en préservant les dépenses sociales prioritaires**.

Le 26 juin 2017, le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International a décidé d'appuyer ce Programme Economique et Financier triennal par une Facilité Elargie de Crédit d'un montant d'environ FCFA 400 milliards. Cet

important soutien a également servi de catalyseur auprès des partenaires au développement du Cameroun (Banque Mondiale, Union Européenne, Banque Africaine de Développement, France). Ils se sont engagés à accompagner ledit programme à travers d'importants appuis budgétaires dont l'enveloppe porte sur plus de FCFA 900 milliards avec les premiers décaissements intervenus en fin d'année 2017.

Je voudrais ici les remercier très solennellement, pour les engagements pris, les soutiens accordés et pour la confiance dont bénéficie le Cameroun, engagé résolument dans une dynamique de relance d'une croissance forte, durable et inclusive.

Pour y arriver, **Sous la Très Haute Impulsion du Chef de l'Etat**, notre pays préconise d'accroître les marges de manœuvre budgétaires et extérieures, tout en préservant les dépenses sociales prioritaires et de soutenir par des réformes profondes la diversification de l'économie avec le secteur privé comme moteur de la croissance. Tout ceci en accélérant l'intégration sous-régionale.

S'agissant de nos finances publiques soumises aux contraintes du double choc économique et sécuritaire depuis 2014, **notre objectif de consolidation budgétaire, vise à ramener et à maintenir le déficit budgétaire en dessous de 3% du PIB.**

Pour y parvenir, le Cameroun a choisi d'agir concomitamment sur les deux leviers budgétaires : les recettes et les dépenses. Cette démarche ayant pour avantage majeur un ajustement dont les effets sur l'activité économique sont limités.

La stratégie visant à optimiser la mobilisation des ressources internes en matière fiscale est basée sur trois piliers : **l'élargissement de la base fiscale tout en privilégiant les prélèvements à assiette large et à taux modéré ; le renforcement et la modernisation du recouvrement, l'amélioration de la gouvernance par un pilotage performant et une transparence exemplaire. Fraude et évasion fiscales devront être combattues en même temps que nous améliorons le climat des affaires.**

Nous pouvons à cet égard citer des actions importantes menées, notamment : la sécurisation du fichier des contribuables ; la simplification des procédures fiscales ; la dématérialisation des procédures douanières ; la modernisation des processus de déclaration et de paiement des impôts et taxes ; le renforcement de la lutte contre la fraude douanière et les trafics illicites ; la facilitation du processus de remboursement des crédits de TVA ; pour ne citer que ces aspects-là.

Dans le segment de la dépense publique, le maître mot des engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du présent programme est celui de la « **Rationalisation** ». Il s'agit de **dépenser mieux**, en réalisant des efforts de qualité et d'efficience dans la dépense publique. Il s'agit également de veiller dans le cadre de la planification stratégique à établir les priorités nécessaires s'agissant des dépenses en capital financées par des ressources appropriées.

L'amélioration de la qualité de la dépense commande la poursuite de la « **réduction du train de vie de l'Etat** », et la maîtrise des dépenses fiscales en les orientant de manière ciblée vers les activités à fort potentiel de croissance et de développement.

Nous pouvons nous réjouir à ce stade des résultats obtenus. En effet, le Conseil d'Administration du FMI réuni le 20 décembre 2017 à Washington, a jugé concluante la première revue des performances obtenues par le Cameroun au titre de la Facilité Elargie de Crédits. Un relèvement du taux de croissance est prévu pour 2018. Le redressement des réserves de change se poursuit.

Cette performance globale est un motif de satisfaction. C'est surtout un appel à poursuivre de manière ordonnée, disciplinée la mise en œuvre du programme économique et financier du Cameroun. Le Chef de l'Etat nous l'a rappelé le 31 décembre dernier. Restons mobilisés et vigilants.

- ❖ **Excellences,**
- ❖ **Distingués Invités,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs,**

La consolidation budgétaire que je viens d'évoquer a pour principal but l'accélération de la croissance économique de notre pays. Cette croissance que nous voulons durable est fondée sur une économie camerounaise

diversifiée. Ce qui justifie sa résilience tant appréciée. Elle doit se poursuivre. Elle est, nous le savons, le fruit de l'action conjuguée du secteur public et du secteur privé. Ce secteur privé dynamique, est l'un des atouts majeurs de notre économie.

Il est en grande partie constitué de la PME. Plus de 90% en nombre. Toutefois, la conjoncture économique difficile combinée aux problèmes structurels de la PME, ont retenu la très haute attention du Président de la République dont l'intérêt constant pour cette catégorie d'entreprises n'a jamais varié.

Il nous prescrit une attention particulière à la situation des PME, pour ce qui est du règlement prioritaire de la dette qui lui est due, comme de l'amélioration de leur accès au crédit bancaire.

Si des efforts notables sont enregistrés tant en matière de services non financiers et financiers au bénéfice des PME, celles-ci rencontrent encore des difficultés importantes dans leur développement.

Parmi les défis que nous identifions on pourrait citer celui de la réduction de l'ampleur du secteur informel, dans lequel opère certaines de nos PME. Il sera également question de l'accroissement du taux de bancarisation qui se situe actuellement à moins de 30%. Nous voulons également penser que pour une intermédiation financière efficace, l'atténuation du risque sur la PME à travers des services non financiers est indispensable. Pour son financement, la PME devrait disposer d'un large éventail d'instruments de financement à long terme pour couvrir les besoins en investissement. La promotion du Capital Investissement et la création d'un compartiment PME à la bourse viendraient en soutien aux mécanismes de financement existants. Le recours aux financements alternatifs n'est pas à exclu. La promotion des fonds de garantie, l'utilisation de l'affacturage, le crédit-bail sont à mettre à profit pour le développement de la PME.

En plus du renforcement des mesures fiscales incitatives pour le financement de la PME, l'Etat veillera à l'apurement rapide et progressif de la dette intérieure. Un audit y relatif est en cours. Un traitement particulier de la situation des crédits de TVA a démarré en 2017 avec la création d'un compte séquestre à la BEAC et va se poursuivre par l'accélération des remboursements et la transparence dans le suivi en ligne des dossiers. **Dans**

ce registre, FCFA 82 milliards ont fait l'objet de remboursement en 2017 contre FCFA 56 milliards en 2016.

Afin de répondre le mieux possible aux défis du moment, le Gouvernement compte revoir le modèle économique de ces différents instruments d'accompagnement financier pour les adapter aux attentes légitimes des entreprises en étroite collaboration avec le système financier national.

Il sera particulièrement question de mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Finance Inclusive qui interpelle tous les acteurs de cette industrie.

Ainsi donc, mieux financer les PME permettrait non seulement de contribuer à leur développement propre, mais aussi à renforcer la solidité du tissu économique national, améliorer la croissance économique et l'emploi qui sont des objectifs clairement affichés dans le DSCE et dans le Programme Economique et Financier en cours.

Mieux financer les PME est donc un enjeu de compétitivité, pour permettre à nos PME d'innover dans des secteurs comme le numérique, et pouvoir rivaliser avec des concurrents de leur taille, dans un monde global de plus en plus compétitif.

- ❖ **Excellences,**
- ❖ **Distingués Invités,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs,**

Le thème retenu par le Comité d'Organisation de la présente Conférence Annuelle, à savoir : « **Consolidation budgétaire et Financement des PME pour un Programme Economique et Financier réussi** », permettra sans aucun doute de creuser davantage les problématiques qu'il recouvre, et dont je viens d'évoquer quelques aspects.

Ce thème embrasse, au-delà des préoccupations purement économiques et financières que les indicateurs macroéconomiques permettent d'apprécier, la question essentielle de l'avenir de notre pays.

Si l'Etat reste et demeure dans la majorité des pays, un agent économique central, il convient de reconnaître aujourd'hui que l'avenir sera plus prospère pour tous les pays qui auront réussi la transition d'une économie avec un Etat

hypertrophié, vers une économie portée par l'entrepreneuriat privé et la dynamique de base impulsée par les PME.

L'Etat régulateur continuera de réformer ses processus et ses moyens d'action pour s'adapter aux nouvelles exigences de l'environnement des affaires et faire face plus efficacement aux chocs exogènes. C'est le but du Programme Economique et Financier en cours.

Par ailleurs, la principale unité de production de notre économie, à savoir la PME, doit en tout état de cause, être dynamisée. Elle fait face à des contraintes qui proviennent de son environnement difficile, nous devons l'aider à les lever. Elle ambitionne de devenir une grande entreprise, nous devons lui permettre d'y parvenir car ainsi, elle créera plus d'emplois et deviendra un contributeur plus important à la richesse nationale, base de notre assiette fiscale.

Dans cette perspective, la consolidation budgétaire, ne saurait être perçue comme une simple mécanique de régulation budgétaire et comptable. Elle s'inscrit davantage dans une démarche pratique et ambitieuse, faisant du budget un instrument au service de tous, y compris des PME.

Cela suppose donc une fiscalité de développement, une dépense publique rationalisée et des mécanismes de régulation budgétaire propres à satisfaire les objectifs d'émergence de notre pays.

A mon humble avis, le Programme Economique et Financier en cours, ouvre la voie à toutes ces ambitions.

Nous ne pourrons réussir ce Programme, sans accorder une place de choix aux PME.

Nous ne pouvons réussir ce Programme, sans offrir aux PME des sources alternatives de financement, notamment du haut de leurs bilans.

Nous ne pouvons enfin réussir ce Programme, sans une combinaison savamment orchestrée entre les efforts de consolidation budgétaire nécessaires aux finances publiques, et le financement adéquat de notre économie sur un fond de discipline renforcée.

- ❖ **Excellences, Messieurs les Ministres,**
- ❖ **Distingués Invités,**
- ❖ **Mesdames, Messieurs,**

Ce sont là quelques réflexions que j'ai souhaité partager avec vous, à l'entame de ce grand moment d'échanges qu'est la Conférence Annuelle du Ministère des Finances.

Le programme élaboré par le Comité d'Organisation prévoit au terme de mon propos, deux tables rondes. Je vous invite à les suivre avec beaucoup d'intérêts et d'attention.

Ces deux tables rondes traitent du contenu et de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier 2017-2020 pour l'une, et du financement des PME pour l'autre.

Les intervenants dont la maîtrise des sujets est d'une solidité rare, vous donneront de la matière, suffisamment de matières pour des échanges que j'anticipe riches et fructueux.

J'ai bon espoir que des conclusions et recommandations issues de vos discussions, le Ministère des Finances et partant le Gouvernement aura les instruments appropriés pour une consolidation budgétaire réussie combinée à une nouvelle et robuste dynamique de financement de la PME camerounaise. Je reste convaincu que la réussite du Programme Economique et Financier dont l'impact positif devrait se ressentir déjà en cette année 2018 demeurera le principal curseur de nos réflexions suivies de nos actions.

Il ne me reste plus qu'à formuler le vœu ardent pour que la présente Conférence Annuelle, mieux que celles des années antérieures, aide notre département ministériel à tracer les sillons d'une année 2018 satisfaisantes à tous égards et pour tous.

En vous souhaitant plein succès,

Je déclare ouverts, les travaux de la Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et Extérieurs du Ministère des Finances, édition 2018.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention. /-